

N° Délibération :  
2026/028

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Vienne  
Commune de BELLEGARDE-POUSSIEU

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 038-213800378-20260401-2026\_028-DE

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six,  
le 01 avril, à 20 Heures 00,  
le Conseil Municipal légalement convoqué  
s'est réuni Salle du conseil municipal en mairie,  
*en session ordinaire*, sous la Présidence de  
Madame GRANGEOT Christelle, Maire.

Date de la convocation : 25 mars 2026

Membres Présents : Mesdames Messieurs GRANGEOT Christelle – CHEVRIER Joëlle – ROULET Michel – ROULET Patrick – MOUCHEROUD Françoise – VELLA Bastien – MOUCHIROUD Alexandra – RENARD Benjamin – LEONARD VEROMERL Adeline – MABILON Mickaël – DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline – LABAT Thierry – FREDOUT Chantal – MOUCHIROUD Béatrice

Absents excusés : MOUCHEROUD Fabrice

Madame DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline est nommée secrétaire

Objet : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE-POUSSIEU

Madame Le Maire informe à l'Assemblée que l'article L 2121-8 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Madame Le Maire propose un projet de règlement intérieur pour notre commune

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **ADOPTE** le règlement intérieur du Conseil Municipal de Bellegarde-Poussieu, joint à la présente délibération.
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus :

Le Maire,  
Christelle GRANGEOT.